

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 26 juillet 2017

DATE DE CONVOCATION :	20 juillet 2017	MEMBRES EN EXERCICE :	14
DATE D'AFFICHAGE :	20 juillet 2017	MEMBRES PRESENTS :	8
		MEMBRES REPRESENTES :	3

L'an deux mil dix-sept le vingt-six juillet à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Daniel RAGOT, 1^{er} Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Mmes LAMY, LOISELIER-CHOQUER, THIERRY, UNVOAS-AUGUSTIN,
MM. BENGOUA, FREHAUT, PUYMALY.

Etienne HEBERT a donné procuration à Brigitte LOISELIER-CHOQUER
Yolande SELIGMANN a donné procuration à Audrey UNVOAS-AUGUSTIN
Valérie TOCQUEVILLE a donné procuration à Daniel RAGOT

Brigitte LOISELIER-CHOQUER a été élue secrétaire de séance.

ENQUETE PUBLIQUE

Après lecture de l'enquête publique concernant la société RUBIS TERMINAL et de l'avis de l'autorité environnementale, **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 5 voix pour et 6 abstentions :**

- De donner **un avis favorable** sur la demande d'autorisation, de la société RUBIS TERMINAL, d'augmenter la capacité de stockage de produits pétroliers de grande consommation sur son dépôt existant CRD, localisé sur la commune de Grand-Quevilly. L'enquête publique était fixée du 19 juin au 18 juillet 2017.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De donner **un avis favorable** pour le renouvellement de la convention relative à la distribution de documents d'information liés à la collecte des déchets ménagers et assimilés. Cette convention, entre la Métropole Rouen Normandie et la Commune de Val de la Haye, a pour objet de fixer les modalités techniques et financières liées à la distribution de documents d'information sur la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Commune.

QUESTIONS DIVERSES

- **Rythmes scolaires** : Monsieur le Maire a reçu un courrier de Madame Catherine BENOIT-MERVANT, IA-DASEN de la Seine-Maritime, qui émet un avis favorable suite à la demande d'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours à compter de la rentrée 2017. Le retour à la semaine de 4 jours est donc officialisé. A la demande de certains membres du Conseil Municipal, une réflexion devra être envisagée pour évoquer la problématique du mode de garde que peuvent rencontrer certains parents.